



Présence lors de la vente de son bien.

Par **Audrey**, le **11/12/2010 à 18:57**

Bonjour,
Actuellement, un compromis de vente a été signé par mes ex beaux parents, pour qu'ils me rachètent mes parts d'un appartement.
Nous ne sommes pas en bon terme. Est-il possible que quelqu'un me représente lors de la signature finale ?
Merci beaucoup.

Par **Marion2**, le **11/12/2010 à 19:00**

OUI, il faut voir avec le notaire.

Par **Audrey**, le **11/12/2010 à 19:02**

Merci beaucoup de votre réponse.
J'appel le notaire dès lundi.